

Le pouvoir des campagnes

Les 18 propositions des contributeurs



Association des Maires ruraux de France

Réviser la Constitution en vue d'intégrer l'enjeu de l'espace

« L'article 2 de notre texte commun est identifié comme une évidence : notre République a pour principe « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Aucune référence aux espaces, à ses « territoires ». C'est cette exigence là que porte les Maires ruraux en proposant la révision de ce texte pour que la prise en compte de l'espace, de la superficie soit une réalité contraignante au même titre que l'égalité entre les citoyens dans les textes de loi et tout simplement dans la réflexion collective que nous devons avoir sur l'avenir de notre pays. »

Réseau européen des petites communes rurales pour la neutralité énergétique (Rurener)

Les territoires ruraux proposent de développer une vision commune à l'échelle européenne pour soutenir leur démarche. Cette vision doit leur permettre non seulement de changer de source d'énergie et d'être plus efficace énergétiquement mais aussi de faire évoluer les modes de vie. Ils ont besoin, pour cela, d'être soutenus. La transformation de leurs territoires ne pourra se réaliser que par un travail collaboratif et surtout une réelle synergie avec les institutions européennes et françaises et les territoires urbains.

Association Ruralité Environnement Développement (RED)

- Inciter, à l'échelle de chaque EPCI, à l'élaboration d'un projet territoire élaboré et mis en œuvre avec les acteurs locaux puis signer, avec chacun d'eux, des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens. Il permet à tous les acteurs de se connaître : Un lien social et économique pérenne qui se tisse et un réseau d'acteurs propice à l'innovation
- De développer l'accès à l'ingénierie pour les territoires et permettre le développement des compétences des acteurs et actifs
- De développer l'accès au très haut débit Internet pour : Développer ou consolider l'accès aux services (santé, commerce...) et le travail en réseau, accompagner l'installation d' « habitants - entrepreneurs »

Nouvelles Ruralités

C'est sur des bases solides retraçant la réalité française que devrait être élaborer une loi d'orientation et de programme sur les territoires ruraux, pour témoigner d'une cohérence, ce qui constituerait un geste politique fort l'instar de la loi sur la politique de la ville adoptée en 2014

Une loi sur les territoires ruraux, c'est une manière d'obtenir une réelle reconnaissance du fait rural, trop longtemps occulté par l'émergence ou la prégnance du fait métropolitain. Elle pourrait constituer le déclencheur d'une véritable révolution mentale.

Notre village

L'Etat doit être beaucoup moins « prescriptif » et beaucoup plus « facilitateur » et « régulateur », particulièrement dans une période où il impose des restrictions budgétaires inégalées. Il appartient aux élus municipaux et intercommunaux de définir un projet en lien avec les acteurs du territoire et l'Etat déconcentré. Ce projet doit permettre d'adapter les services de proximité, l'investissement public et le cadre institutionnel (commune nouvelle, évolution stratégique de l'intercommunalité, ...) aux nouvelles contraintes et aux évolutions de notre société sur la base d'un consensus. Il doit également valoriser l'écosystème du territoire et mobiliser ses acteurs pour contribuer au redressement productif, à la cohésion sociale et à la solidarité avec les territoires urbains.

Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)

Notre vision pour quelles ruralités – pourrait donc se caractériser par la reconnaissance d'une multitude de territoires imbriquant à la fois villes et campagnes Une répartition équilibrée et mieux répartie des populations, des activités et des services assurant une complémentarité nécessaire entre la ville et territoires ruraux. L'enjeu est de garantir une articulation stable entre les différents usages et les habitants, prenant en compte les écosystèmes et la dimension culturelle. En s'appuyant sur une mobilisation des acteurs locaux, autour de projets de territoires, animés par des collectivités territoriales et soutenus par des politiques publiques nationales, nous devons être capable de continuer à vivre et donner envie de vivre en milieu rural !

Union nationale des Maisons familiales rurales (MRF)

Les jeunes vivant dans les territoires ruraux constituent un élément majeur du potentiel social et économique futur si l'on construit leurs parcours de formation à l'échelle de territoires européens interconnectés. Ils seront demain les acteurs d'un autre développement davantage porteur de transversalité et de vision européenne. Il faut créer ce capital partagé de formations européennes dédiées aux territoires et aux approches transversales où les acteurs pourront partager leurs savoirs et s'enrichir mutuellement pour réinvestir leurs acquis dans leurs réalités territoriales. Alors, investissons dans le potentiel humain de nos territoires, la jeunesse.

Leader France

Afin de contribuer à l'essor du monde rural, l'État doit s'appuyer toujours davantage sur les forces vives présentes sur le terrain et encourager ainsi ce qu'on appelle dans la démarche Leader, le développement local mené par les acteurs locaux. Ainsi, l'État pourrait apporter la même somme de Feader dédiée au programme Leader (687 millions d'€ sur cinq ans) et confier la gestion de ce nouveau fond aux territoires directement via les comités de programmation, en cofinancement, ou non, du Feader. L'État se donnerait alors les moyens de démultiplier l'effet levier des fonds européens, de renforcer la gouvernance locale et de faire émerger un certain nombre de projets intéressants, importants voir vitaux pour nos territoires.

Groupe Monde Rural

Ainsi, afin de faciliter l'expression du monde rural et assurer une meilleure cohésion nationale, la FNSEA met en avant cette proposition clé : une évolution du système électoral des conseillers régionaux avec 2 collèges : l'un rassemblerait des conseillers issus des territoires (régions naturelles/bassins de vie) élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours ; l'autre réunirait des conseillers élus selon les modalités actuellement fixées pour l'élection des Conseillers régionaux.

Fondation du Patrimoine

Pour que la chance l'emporte définitivement sur la charge, il faut que celle-ci soit partagée entre plusieurs acteurs et devienne acceptable par tous. Les collectivités territoriales doivent conserver les moyens d'être les maîtres-d'ouvrage responsables et éclairés de la sauvegarde des édifices qu'elles possèdent. La société civile qui les soutient au travers des associations et des fondations dédiées doit elle aussi, conserver durablement ses moyens d'existence et de soutien financier. Les propriétaires privés doivent être encouragés à sauvegarder les édifices qu'ils détiennent, à les habiter ou à les transformer plutôt que les détruire et construire du neuf. Les dispositions législatives relatives au bénévolat et aux dons sont de puissants leviers de mobilisation qui, conjuguant les outils et les soutiens, font que les travaux sont réalisés dans les règles de l'art. Les entreprises et les artisans compétents font ainsi vivre leurs savoirs et leurs savoir-faire et pérennisent des emplois qualifiés et non-délocalisables pour que vivent nos campagnes !

Foyers ruraux

Accompagner des Collectifs locaux citoyens, articulés par les associations locales d'éducation populaire, suscitant l'intérêt et la participation de tous les habitants à la construction d'une citoyenneté territoriale. Ces collectifs pourraient s'appuyer sur l'expérience provenant des actions de « Libère ta parole » proposés par les Foyers Ruraux. Ils permettraient de rapprocher la population, de favoriser la participation aux décisions locales, à la vie démocratique et aux actions de citoyenneté. Ils permettraient de rapprocher ruraux historiques et néo-ruraux, et d'impulser, par le « faire ensemble », la connaissance mutuelle pour une meilleure harmonie.

Plus beaux villages de France

Cultivons notre différence. Le slogan pourrait sembler suranné et pourtant ! C'est la diversité de nos villages qui fait l'identité et la richesse de la France. Dans le mouvement d'uniformisation qui nous guette, à l'heure où certains sociologues cultivent l'idée que la ruralité est morte, nous faisons quotidiennement la démonstration du contraire. Si les Plus Beaux Villages de France sont le fleuron de notre patrimoine, tous les villages du pays incarnent à la fois, le passé, le présent et le futur de nos territoires. Entre le néo-rustique essoufflé et un pseudo urbain ridicule, une autre voie pour nos villages est possible. La vraie complémentarité urbain/rural est à ce prix.

Collectif Ville Campagne

« Il serait souhaitable d'élaborer, enfin, un (vrai) projet de société, un nouveau projet politique, permettant d'afficher clairement les chemins et les objectifs de cette « grande transition » sociétale attendue. Cela doit permettre de dire, clairement, le rôle des territoires et des acteurs, et en particulier celui des territoires ruraux. En termes de mesures structurantes, proposer :

- la mise en oeuvre de contrats de plan « État/Collectivités

Territoriales/Métropole et territoires » ou « État/Collectivités territoriales/ Ville et campagnes », de manière à bâtir des écosystèmes territoriaux ouverts et reliés, complémentaires et solidaires et non concurrentiels.

- Réformer le système fiscal à l'aune du projet de société et des objectifs fixés.
- Inciter à la constitution d'agences territoriales publiques/ privées, chargées de l'autonomie énergétique, de l'ingénierie de développement et de la création de monnaies locales permettant de réinjecter la richesse captée ou produite au niveau local et favoriser la valeur ajoutée des circuits courts. »

Centres musicaux ruraux (CMR)

Porter la création d'une charte en faveur de l'accès à l'éducation musicale des populations rurales engageant les collectivités territoriales et les acteurs associatifs, afin de structurer le développement de l'éducation artistique et culturelle en zone rurale, promouvoir la dynamique partenariale et valoriser l'action des élus territoriaux.

Chambres d'agriculture

Les Chambres d'agriculture, les collectivités territoriales, mais aussi tous les acteurs de la société civile (agriculteurs, transformateurs, chefs d'entreprises, citoyens) doivent construire des partenariats forts, organisés autour d'une vision commune du territoire. Il convient de valoriser les savoir-faire pour gérer de manière équilibrée la production, l'économie et l'environnement. Les Projets Alimentaires Territoriaux dans lesquels sont fortement impliquées les Chambres d'agriculture sont un exemple de cet engagement et de ce partenariat

Bistrots de Pays

« Vivre à la campagne pour soi, au lieu de vivre à la ville pour les autres ! ». C'est le monde de demain que nous souhaitons. Une convivialité retrouvée où il y a encore des accueillants pour qu'il y ait des accueillis dans une France rurale apaisée. Naturellement, le commerçant de proximité est le premier des accueillants, véritable trait d'union entre sphères publique et privée. Il convient de tout faire pour maintenir ces lieux ouverts. A commencer par le bistrot, haut lieu de lien social, qui représente une solution à de nombreux défi à venir.

Génération Mouvement (Ex-Aînés ruraux)

S'appuyer sur les compétences et la disponibilité des seniors pour vitaliser les territoires en créant un Conseil des Seniors et ainsi mieux vivre dans les territoires ruraux.

Association pour le développement en réseau des territoires et des services (ADRETS)

Pour conforter la fonction d'innovation économique et sociale du milieu rural, nous appelons de nos vœux une politique publique ambitieuse d'appui aux expérimentations, bénéficiant de conditions dérogatoires temporaires, accompagnées d'un véritable dispositif d'évaluation. La capitalisation de ces expérimentations devrait pouvoir donner lieu à l'organisation de formations et de transferts d'une part et à l'adaptation des normes et des dispositifs publics si nécessaire d'autre part afin de pérenniser les innovations porteuses d'avenir.